

# TERMES DE REFERENCES POUR L'EVALUATION FINALE DU PROJET

## Prévention à la Radicalisation et l'Extrémisme Violent (PREV)

### 1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'EVALUATION FINALE DU PROJET

Depuis 2007, la Guinée enregistre des événements socio politiques qui conduisent souvent à des pertes en vies humaines et destructions de biens matériels. Les jeunes qui sont en effet au centre de la quasi-totalité de ces violences sont à la fois des acteurs et victimes. Ils sont stigmatisés comme étant des 'vandales manipulés par les leaders des partis politique. Lors des événements ils expriment leur colère en érigeant les barricades sur les routes, brûlant et détruisant les biens publics et privés. La réaction disproportionnée parfois des forces lors du maintien de l'ordre public, l'absence de dialogue entre jeunes et gouvernants et la non prise en compte de leurs revendications contribuent à exacerber les violences tout en rendant la situation rampante surtout dans les fiefs de l'opposition, des zones minières et les localités frontalières entre la Guinée et le Mali victimes des attaques terroristes.

Dans ces localités suscitées, les jeunes exclus de la gestion affaires publiques locales et baignant dans l'extrême l'oisiveté constituent des proies faciles pour les politiciens et autres activistes religieux. Pour réduire ces menaces le gouvernement guinéen depuis 2009 a bénéficié les premiers financements du fonds de la consolidation de la paix qui l'ont permis d'engager une série de réformes au sein de l'armée et d'accompagner avec réussite le processus de transition démocratique ayant abouti aux élections présidentielles législatives et communales.

Depuis 2017 le pays fait aux menaces terroristes et djihadistes. Les pays de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest en sont endeuillés en dépit d'une forte présence des forces étrangères de maintien de la paix les Etats. Pour faire face à cet émergent défi sécuritaire, le Gouvernement guinéen a sollicité auprès des Nations Unies (Fonds de Consolidation Paix) un appui à travers pour financer une série d'initiatives en faveur de la prévention et gestion des conflit dont le Projet de prévention de la radicalisation et l'extrémisme violent qui doit prendre fin cette année 2019.

Dans cet exercice de clôture exigeant plus de synergies entre le Gouvernement et ses trois partenaires technique et financier (UNFPA OIM et UNESCO) et les autres parties prenantes, il est prévue une consultation des bénéficiaires sur le terrain afin de recueillir leurs avis sur les acquis du projet. Ce qui justifie la présente l'évaluation sommative.

Cette évaluation a deux buts : la redevabilité et l'apprentissage organisationnel.

1. Quant à la redevabilité, la présente évaluation répond à l'exigence de rendre compte aux planificateurs et aux bailleurs (redevabilité verticale) et aux communautés ciblées (redevabilité horizontale) sur les effets de ces partenariats.

2. Quant à l'apprentissage, l'évaluation est censée générer des preuves sur la performance et les résultats de la mise en œuvre de ce partenariat, qui serviront de base pour (i) l'amélioration de la programmation future de prévention et de consolidation de la paix dans les secteurs d'intervention de l'UNFPA en République de Guinée, (ii) le renforcement de la coordination parmi le SNU en Guinée, le Gouvernement et les responsables et leaders religieux communautaires dans le futur ; (iii) négocier de futurs partenariats avec les acteurs de la lutte contre le radicalisme et l'extrême violent.

## 2. OBJECTIFS DE L'EVALUATION

L'**objectif général** de l'évaluation est de mesurer la performance et la redevabilité de l'UNFPA Guinée par rapport à la gestion, la pertinence et la performance du projet vis-à-vis des donateurs, partenaires et parties prenantes afin d'en tirer des enseignements et d'identifier des bonnes pratiques pour la conception d'un projet similaire.

Les **objectifs spécifiques** de l'évaluation sont les suivants :

- Fournir aux parties prenantes du projet une évaluation indépendante des progrès réalisés vers l'atteinte des résultats attendus du projet ;
- Evaluer les capacités de réponse du Secrétariat Général des affaires religieuses, du Ministère l'éducation nationale et de l'alphabétisation et, du Ministère de l'Unité nationale et de la citoyenneté aux besoins nationaux ;
- Identifier les bonnes pratiques et les leçons tirées du projet et fournir des recommandations stratégiques pour les projets futures similaires.

**3. CHAMP DE L'EVALUATION** : Cette évaluation tient compte des interventions, réalisations et résultats du projet dans les zones cibles en relation avec les composantes du projet à savoir :

- Encadrement et réglementation des écoles franco-arabes, les foyers coraniques (élaboration de curricula de formation, enseignement, veille du respect pédagogique, suivi post-formation) pour la prévention et la lutte contre le radicalisme et l'extrémisme violent ;
- Réduction des risques de radicalisation et d'extrémisme violent dans les mosquées et au sein des communautés ;

L'évaluation couvrira **la période** allant du 12 janvier 2018 à 30 novembre 2019.

**La couverture** de l'évaluation concernera les préfectures Boké, Kindia, Labé, Pita, Mali, Mamou, Tougué, Siguiri, Kankan, Mandiana, Dinguiraye, Beyla, N'Zérékoré et la ville de Conakry.

Les **bénéficiaires directs** sont les populations jeunes de la zone de couverture du projet et en particulier les enfants et les jeunes.

## 4. TYPE D'ANALYSE, CRITÈRES ET QUESTIONS D'ÉVALUATION

### 4.1 Type d'analyse et critères de l'évaluation:

Le type d'analyse dans l'évaluation finale du projet sera une analyse programmatique. A ce niveau, les critères d'évaluation permettant d'orienter l'analyse par rapport aux différents aspects à savoir : la pertinence (y compris la réactivité), l'efficacité, l'efficacités et la durabilité.

## 4.2 Questions d'évaluation :

Les questions de l'évaluation permettent de concentrer l'analyse et de définir la ligne d'enquête que l'évaluation doit suivre. Elles sont classées en fonction des phases du projet (conception, processus de mise en œuvre et résultats) auxquels correspond chacun des quatre principaux critères (pertinence, efficience, efficacité et durabilité) avec une attention accordée à la valeur ajoutée à travers le projet.

### 4.2.1 Niveau de conception : pertinence et réactivité

1. Dans quelle mesure l'appui du projet est-il (i) adapté aux besoins de la population cible (ii) en ligne avec les priorités spécifiques à la consolidation de la paix et à la promotion des jeunes et (iii) répond-il aux priorités nationales exprimés dans PNDES (2016-2020) et dans UNDAF (2018-2022) ? Est-ce que les interventions prévues contribuent adéquatement à l'atteinte des résultats attendus du projet ?
2. Dans quelle mesure les communautés et services techniques (agents du SNU, ministères et société civile) ont-ils été impliqués dans la mise en œuvre du programme (choix des sujets, thèmes, ciblage etc....) ?
3. De manière dynamique, comment le projet a-t-il su s'adapter à l'évolution des besoins des populations cibles (Adolescents/jeunes) dans la planification et la mise en œuvre de toutes les interventions appuyées dans le cadre du projet ?

### 4.2.2 Niveau des ressources : efficience

4. Dans quelle mesure les ressources financières, humaines (le personnel engagé dans le projet) et les biens pour la mise en œuvre du programme ont été : - suffisantes (en termes de quantité) ? - adéquates (en termes de qualité) par rapport aux résultats escomptés ? - déployées à temps ?
5. Dans quelle mesure les dispositifs de suivi, d'accompagnement en interne ont-ils été réalisés tel que prévu dans le document de programme ?

### 4.2.3 Niveau des résultats : efficacité

6. Dans quelle mesure les interventions soutenues par le projet ont-elles contribué (ou sont susceptibles de contribuer) à :
  - (i) A la réduction des risques de radicalisation et d'extrémisme violent dans les zones à risque ;
  - (ii) L'amélioration de l'encadrement et la réglementation des écoles franco-arabes, les foyers coraniques et les lieux de culte musulman ;
  - (iii) L'appui des stratégies et plans à travers la génération des connaissances et la production des évidences relatives aux mécanismes d'alerte précoce en faveur de la prévention de l'extrémisme violent ;
  - (iv) La prise en compte de l'égalité de genre dans l'élaboration du projet par les partenaires clés, y compris la société civile ;

7. Dans quelle mesure les interventions appuyées par le projet ont-elles contribué à l'atteinte des résultats du plan stratégique de l'UNFPA 2018-2022

#### 4.2.4 Niveau de durabilité

8. Dans quelle mesure la conception et la mise en œuvre du Programme ont systématiquement intégré le principe de durabilité (acquis et stratégie assortie) ;

9. Y a-t-il eu un effet dissémination/réplication :

(a) d'autres acteurs se sont-ils inspirés de ce partenariat dans leur relation avec les affaires religieuses ?

(b) l'organisation de ces plaidoyers et sensibilisations a-t-elle suscité la demande auprès des villages qui n'étaient pas directement ciblées et la réplication dans les villages qui ont accueilli les activités délocalisées ? ;

(c) d'autres communautés ont-elles exprimé le souhait d'établir le même type de partenariat avec les agences des Nations Unies (UNFPA, OIM, UNESCO), les Départements ministériels (affaires religieuses, et éducation), les ONGs ?

#### 4.2.5 Valeur ajoutée

10. Quelle est la valeur ajoutée apportée par le projet au niveau national dans les différents domaines relevant de son mandat telle que perçue par les parties prenantes nationales?
11. Quels sont les avantages comparatifs du projet, particulièrement vis-à-vis des autres agences des NU en Guinée et prenant en considération les programmes conjoints et l'approche pour l'initiative «Delivering as One» dont la note conceptuelle a été signée le 11 novembre 2015.

## 12. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

Dans la mise en œuvre de ce projet, une approche participative impliquant toutes les parties prenantes et à tous les niveaux va être utilisée. Il s'agit notamment des différents ministères partenaires du projet et leur démembrement, des ONG, des Organisations de la Société Civile, ainsi que des bénéficiaires directs des interventions du programme.

**Collecte de données :** L'évaluation utilisera des approches quantitatives et qualitatives, y compris la revue documentaire de la littérature, les statistiques aux niveaux national et local, les données d'enquêtes, des interviews semi-structurées, des groupes de discussion et des ateliers.

L'échantillonnage devra être fait à deux niveaux : d'abord la sélection des sites basée sur un choix raisonné pour déterminer les préfectures et les localités suivant l'intensité des interventions et les caractéristiques des localités pour faire représenter toutes les diversités (écoles franco-arabes, foyers coraniques, lieux de cultes musulman), ensuite le choix des structures et autres catégories d'informateurs à interroger suivant le domaine d'intervention du programme (éducation, promotion des jeunes, prévention des conflits, consolidation de la paix et égalité des Sexes).

**Assurance qualité :** Les informations collectées devront être soumises à un mécanisme d'assurance qualité rigoureux visant la validation des données, et ce, en utilisant une variété d'outils dont la triangulation des sources d'informations et l'échange permanent avec les gestionnaires de projet.

**Participation et inclusion :** Par ailleurs, l'évaluation devra être conduite selon une approche participative et inclusive, impliquant un large éventail de partenaires et d'intervenants. L'équipe d'évaluation effectuera une cartographie des parties prenantes afin d'identifier les partenaires directs et indirects du projet qui peuvent comprendre des représentants du gouvernement, des organisations de la société civile, le secteur privé d'autres organisations de coopération multilatérale et bilatérale et, surtout, les bénéficiaires du projet.

### 13. PROCESSUS DE L'ÉVALUATION

L'évaluation se déroulera en cinq principales phases : (i) préparation ; (ii) démarrage (conception) ; (iii) collecte de données sur le terrain, (iv) analyse et rapportage et (v) dissémination et suivi.

#### a. Phase de préparation

Il s'agit de la phase préliminaire de l'évaluation incluant :

- La mise en place du groupe de référence pour l'évaluation ;
- La préparation des termes de référence ;
- La collecte initiale de la documentation relative au projet ;
- La sélection et le recrutement des évaluateurs.

#### b. Phase de démarrage

Cette phase est dédiée à la structuration du processus d'évaluation. A ce stade, l'équipe de l'évaluation doit acquérir une connaissance approfondie à la fois du projet et du contexte national. Elle doit choisir et adapter les questions d'évaluation et identifier les méthodes les plus appropriées pour la collecte et l'analyse des données. L'équipe de l'évaluation doit également sélectionner l'échantillon de parties prenantes à rencontrer au cours de la phase de terrain.

Il s'agit en effet de mener les tâches suivantes :

- Effectuer une revue documentaire de toute la documentation pertinente disponible au niveau des agences du SNU (OIM, UNFPA, UNESCO) et les partenaires du Gouvernement ;
- Développer une cartographie des parties prenantes pour l'évaluation et définir les liens qui existent entre ces différents groupes ;
- Reconstruction de la logique d'intervention du programme (theory of change) ;
- Affiner la liste des questions de l'évaluation ;
- Elaborer la matrice d'évaluation qui guidera la collecte de données sur le terrain.
- Développer la stratégie de collecte et d'analyse des données ainsi qu'un plan de travail concret de la phase de collecte de données sur le terrain.
- Identifier les documents supplémentaires à consulter et le calendrier de l'évaluation.

Cette phase se déroulera avec un appui technique de l'unité S&E de l'UNFPA à travers une visite de terrain pour faciliter les échanges techniques avec l'équipe d'évaluation. Elle se terminera par la production d'un rapport de démarrage de l'évaluation, y compris la matrice de l'évaluation, qui constituera le **1er livrable**.

#### **c. Phase de terrain :**

Cette phase consiste en une mission sur le terrain d'environ une semaine afin de collecter et analyser les données nécessaires pour répondre aux questions de l'évaluation. Lors de cette phase, l'équipe d'évaluation remplira et mettra progressivement à jour la matrice de l'évaluation au fur et à mesure de la collecte de données sur le terrain (voir annexe).

Le recueil de données devrait se faire conformément à l'approche méthodologique et au plan de travail indiqué dans le rapport de démarrage de l'évaluation et validé par les chargés de Suivi et Evaluation de l'OIM, UNESCO et de l'UNFPA. A l'issue de cette phase, les évaluateurs devraient avoir les premières analyses des données recueillies, les résultats préliminaires et les conclusions et recommandations provisoires.

A la fin de cette phase l'équipe de l'évaluation fera une présentation des résultats préliminaires tirés de l'enquête de terrain et ce dans une réunion de restitution en présence des M&E des agences du SNU et du Gouvernement en vue de valider les résultats préliminaires et discuter les propositions de conclusions et recommandations.

#### **d. Phase d'analyse et de rapportage :**

Durant cette phase l'équipe de l'évaluation continuera le travail d'analyse des données initié dans la phase de terrain et préparera le projet de rapport final en tenant compte des remarques et commentaires émis par le Bureau de Pays lors de la réunion de débriefing à la fin de la phase de terrain.

Le projet de rapport de l'évaluation est soumis à la fois à une évaluation de la qualité et un processus de révision. Tout en respectant l'indépendance de l'équipe d'évaluation dans l'expression de son jugement, l'équipe de Suivi et Evaluation (S&E) procédera à l'évaluation de la qualité du projet du rapport final à l'aide de la grille d'examen de la qualité de l'évaluation « Evaluation Quality Assessment (EQA) » (voir annexe). A l'issue de ce processus et après la revue du projet de rapport en fonction des commentaires et remarques du comité de pilotage, l'équipe de l'évaluation soumettra la version révisée du rapport final. Lorsque le projet de rapport est considéré de bonne qualité, il sera présenté dans l'atelier de partage de résultats de l'évaluation qui regroupera les partenaires de mise en œuvre du projet et toutes les parties prenantes clés du programme. S'il s'avèrera nécessaire, la coordination du PBF procédera aux réajustements et amendements nécessaires et soumettra la version finale validée en tant que **dernier livrable** de la consultation.

#### **e. Phase de dissémination**

La dissémination du rapport de l'évaluation sera faite à travers un atelier de présentation des résultats, conclusions et recommandations de l'évaluation. Prendront part à cet atelier les partenaires d'exécution, les donateurs, ainsi que d'autres parties prenantes concernées.

Par ailleurs, le rapport final de l'évaluation accompagné d'un document listant les recommandations sera transmis à toutes les unités concernées aux agences de mises en œuvre avec une invitation pour soumettre leurs réponses. Une fois les réponses définies, ce document deviendra le « Management Response » de l'évaluation.

Le rapport d'évaluation, ainsi que le « Management Response », seront publiés auprès des bases de données des agences du système des Nations Unies et du Gouvernement. Le rapport d'évaluation sera également mis à la disposition des donateurs et sera largement diffusé au sein et à l'extérieur de l'organisation.

### **Utilisateurs de l'Evaluation :**

L'évaluation est essentielle pour déterminer dans quelle mesure les interventions bénéficient aux détenteurs de droits (et en particulier à ceux qui sont le plus exposés aux violations de leurs droits). Les principaux utilisateurs de l'évaluation sont les agences du système des Nations Unies en Guinée, le Gouvernement, les Bureaux régionaux de l'OIM, l'UNFPA et de l'UNESCO pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre (WCARO qui peuvent tous utiliser l'évaluation comme une base objective pour la prise de décision. L'évaluation pourrait également être utilisée par les partenaires gouvernementaux, de la société civile et du secteur privé, ainsi que les autres partenaires de développement en République de Guinée, à travers la diffusion de ses résultats.

## **14. PRODUITS LIVRABLES**

### **8.1 Rapport de démarrage de l'évaluation : (voir annexe)**

Le rapport de démarrage de l'évaluation doit être de 15 pages au maximum à soumettre dans un délai de 10 jours à partir du jour de la signature des contrats. Il présentera le contexte du pays, le programme et la réponse stratégique de l'UNFPA, la logique d'intervention du programme (theory of change), l'approche et la méthodologie de l'évaluation et le processus de collecte et d'analyse des données ainsi que la matrice de l'évaluation. Par ailleurs, ce document servira comme document de consensus entre l'équipe d'évaluation et l'UNFPA sur la gestion de l'évaluation et son plan de travail. L'équipe de l'évaluation devra en faire une présentation orale au comité de pilotage. A l'issue de cette présentation le gestionnaire/Point Focal de l'évaluation partagera avec l'équipe de l'évaluation la synthèse des commentaires des deux parties. L'approbation formelle du rapport de démarrage par les Agences du SNU est exigée avant de passer à la phase de terrain.

### **8.2 Rapport provisoire d'évaluation et présentation PowerPoint des résultats (voir annexe)**

L'ébauche du rapport d'évaluation sera un document de 50 pages au maximum. Le rapport présentera principalement (i) les résultats formulés comme des réponses aux questions d'évaluation, (ii) les conclusions découlant des résultats, (iii) les recommandations et les annexes dont notamment les TdR, la liste des personnes/institutions rencontrées, la liste des documents consultés et la matrice de l'évaluation. Le rapport présentera également le but, les objectifs, la portée et la méthodologie de l'évaluation, et donnera un aperçu sur le contexte du pays et le document Projet.

Le projet de rapport sera d'abord partagé avec les commanditaires pour une première vérification, la deuxième ébauche incluant les commentaires sera ensuite présentée lors de l'atelier national de partage des résultats avec les partenaires d'exécution, les donateurs ainsi que d'autres parties prenantes concernées.

En préparation à cet atelier, l'équipe d'évaluation soumettra aux agences des Nations Unies, en vue d'obtenir sa validation, une présentation PowerPoint ne dépassant pas 20 diapositives résumant les principales rubriques du rapport.

### **8.3 Rapport final d'évaluation (voir annexe)**

La version finale du rapport comprendra un résumé analytique de 1 à 3 pages et prendra en compte les commentaires et recommandations des parties prenantes et partenaires retenus à l'issue des discussions qui auront lieu lors de l'atelier de dissémination. La version finale du rapport n'est considérée comme livrable final qu'après son approbation par la coordination du PBF suite à l'examen de sa qualité (EQA).

## **15. RÔLES ET RESPONSABILITÉS DANS LE PROCESSUS D'ÉVALUATION**

L'équipe de consultation/cabinet d'études devrait être composée de 2 experts techniques dont un chef d'équipe qui sera le consultant principal. Le/La consultant(e) principal(e) assumera la responsabilité globale du processus d'évaluation, de la préparation du rapport de lancement jusqu'à la production du rapport final. Il/elle dirigera et coordonnera les travaux de l'équipe et sera le/la garant(e) de la qualité des différents livrables de l'évaluation.

A noter, également, qu'en plus de sa responsabilité en tant que chef de l'équipe d'évaluation, le/la consultant(e) principal(e) assurera au même titre que les deux autres experts techniques, l'évaluation de l'un des trois domaines thématiques du projet.

Il doit, à cet effet, avoir l'expertise technique requise en matière d'évaluation en général ; de l'expérience de l'échantillonnage, la conduite de la collecte de données ; l'analyse et la rédaction de rapports d'études.

En plus de son rôle de Chef d'équipe, il prendra en charge l'évaluation dans l'un des deux domaines ci-après :

- a) Encadrement et réglementation des écoles franco-arabes, les foyers coraniques (élaboration de curricula de formation, enseignement, veille du respect pédagogique, suivi post-formation) pour la prévention et la lutte contre le radicalisme et l'extrémisme violent ;
- b) Réduction des risques de radicalisation et d'extrémisme violent dans les mosquées et au sein des communautés

### **A. Rôle et responsabilité de l'équipe de l'évaluation :**

#### **Le/La Consultant(e), Expert principal(e) :**

- Guide la conception globale de l'évaluation et assure un leadership intellectuel ;
- Gère l'équipe des experts techniques ;
- Dirige le processus de collecte des données ;
- Assure l'évaluation de l'un des deux domaines thématiques du projet ;
- Se déplace dans les zones d'intervention pour la collecte de données ;
- Dirige le processus de rédaction des rapports de l'évaluation (rapport de lancement et rapport final), agit en tant qu'auteur principal et assure la cohésion analytique globale ;



- Fournit l'assurance qualité interne et dirige la révision des versions successives des rapports de l'évaluation ;
- Facilite les réunions de présentation des livrables et présente les constatations et les conclusions du rapport final de l'évaluation à l'atelier national de partage des résultats avec les parties prenantes;

**Le/La Consultant(e), Expert technique :**

Sous le leadership et la supervision du/de la consultant(e) principal(e), ils/elles :

- Contribuent à l'analyse documentaire et au processus de collecte des données en étudiant les documents du programme, les données quantitatives et qualitatives, et en menant des entretiens, des groupes de discussion, des ateliers, etc....
- Collectent les données quantitatives et qualitatives pertinentes, effectuent des analyses des données recueillies,
- Se déplacent dans les zones d'intervention pour rencontrer les partenaires et les bénéficiaires ;
- Rédigent l'ébauche, intègrent les différents commentaires et finalisent les sections assignées du rapport d'évaluation selon leurs thématiques spécifiques ;
- Veillent à l'assurance qualité interne et aident à l'élaboration des versions révisées des rapports d'évaluation.

Afin de faciliter la coordination de l'intervention, les bureaux d'études qui possèdent des compétences énumérées ci-haut sont mieux indiqués pour conduire l'évaluation.

**B. Gestionnaire de l'évaluation (Responsable de S&E au Bureau de Pays UNFPA-Guinée)**

- Elabore les Tdrs de l'évaluation et dirige leur revue par le GRE, le GISE et le bureau pays de l'UNFPA ;
- Aide l'OIM, l'UNFPA et l'UNESCO à constituer le GRE
- Assure le Secrétariat du GRE qui est présidé par le Représentant Pays de UNFPA
- Assemble et rend disponible des documents utiles à la revue documentaire pendant la phase préparatoire
- Se charge de la gestion globale de l'évaluation et de son budget, du suivi et de l'orientation stratégique du processus d'évaluation ;
- Partage avec les agences du SNU et les Départements sectoriels à une première sélection de la documentation pertinente du projet, l'UNDAF et le contexte ;
- Convoque les réunions et coordonne le flux de communication et d'information entre l'équipe de l'évaluation, les partenaires de mise en œuvre et le GRE;
- Sert de centre de liaison de l'évaluation entre le Bureau de pays, les partenaires d'exécution (gouvernementaux et de la société civile) et les autres partenaires afin de permettre l'échange d'information et la collecte de données ;
- Coordonne le processus d'examen et d'approbation des livrables et assure le suivi du processus de révision ;
- Assure en consultation avec le Coordination du PBF l'assurance qualité de l'évaluation et des livrables, y compris la coordination avec le GRE;
- Gère l'édition, la publication et la diffusion du rapport d'évaluation et assure le suivi de la réponse du Bureau de Pays aux recommandations de l'évaluation (Management Response);

- Assume toutes les autres responsabilités qui lui sont délégués par les Représentations des agences du SNU impliquées dans la mise en œuvre du projet.

### **C. Groupe de Référence de l'Evaluation (GRE)**

Le GRE est un comité composé de 7 à 8 membres représentant des partenaires nationaux (gouvernement et ONG) et Bureau de Pays. Sous la présidence de la Représentante Résidente de l'UNFPA en Guinée ou son mandataire, le GRE sera responsable des tâches suivantes :

- Contribue à la finalisation des TDR et fournit des commentaires sur les livrables de l'évaluation ;
- Facilite l'accès de l'équipe de l'évaluation à l'information et à la documentation pertinente ;
- Fournit des conseils stratégiques généraux à l'équipe d'évaluation et un appui dans la définition de la portée, des objectifs et de la méthodologie de l'évaluation;
- S'assure de la participation active des parties prenantes, notamment, les organisations de la société civile et les bénéficiaires du programme, aux processus de conception, mise en œuvre et diffusion des conclusions et recommandations de l'évaluation ;
- S'assure de l'adoption des outils participatifs par l'équipe d'évaluation dans la conception, mise en œuvre et diffusion des résultats de l'évaluation.
- Assurer la qualité des rapports produits par l'équipe d'évaluation à travers des conseils pratiques et des commentaires ;
- Apporte des recommandations pertinentes pour la conception et la mise en œuvre du prochain programme ;
- Participe à la diffusion du rapport final de l'évaluation

## **16. PROFIL DES CONSULTANTS :**

### **A. Le/La Consultant(e), Expert principal(e) doit avoir les compétences et qualifications suivantes :**

- Formation universitaire supérieure (minimum bac+5 en sciences économiques, démographie, statistiques, sciences sociales, sciences politiques, santé publique ou équivalent);
- Expérience de plus de 6 ans confirmée dans la conception et la conduite des évaluations complexes, en particulier dans le domaine de l'aide au développement pour les agences des Nations Unies et / ou d'autres organisations internationales;
- Spécialisation et expérience significative dans l'un des deux domaines thématiques couverts par l'évaluation [Encadrement et réglementation des écoles franco-arabes, les foyers coraniques ; Réduction des risques de radicalisation et d'extrémisme violent dans les mosquées et au sein des communautés];
- Connaissance du contexte du pays au moins en relation avec le domaine thématique dont il assurera directement l'évaluation.
- Familiarisé avec les Nations Unies ;
- Excellentes aptitudes de gestion et capacités de travailler avec des équipes pluridisciplinaires et multiculturelles;
- Excellentes capacités de communication et de rédaction en français et en anglais ;

## B. Le/La Consultant(e), Expert technique

- Formation universitaire supérieure (minimum bac+5 en sciences sociales, sciences économiques, démographies, statistiques, sciences politiques, santé publique ou équivalent) ;
- Expérience confirmée de plus de 3 ans dans la conduite des évaluations en particulier dans le domaine de l'aide au développement pour les agences des Nations Unies et / ou d'autres organisations internationales ;
- Spécialisation et expérience significative dans l'un des deux domaines thématiques couverts par l'évaluation : Encadrement et réglementation des écoles franco-arabes, les foyers coraniques (élaboration de curricula de formation, enseignement, veille du respect pédagogique, suivi post-formation) pour la prévention et la lutte contre le radicalisme et l'extrémisme violent ;
- Réduction des risques de radicalisation et d'extrémisme violent dans les mosquées et au sein des communautés
- Parfaite maîtrise du contexte socioéconomiques du pays ;
- Familiarisé avec les Nations Unies ;
- Excellente capacité de travailler au sein des équipes pluridisciplinaires et multiculturelles ;
- Excellentes capacités de communication et de rédaction en français ;
- Maîtrise des langues nationales guinéennes (Poullar, Malinké, Soussou, Kpélé, Kissi, Toma, etc.) serait un atout

## 17. CALENDRIER PRÉVISIONNEL ET ACTIVITÉS

L'évaluation se déroulera sur une période allant du 1<sup>er</sup> décembre 2019 au 15 janvier 2020 suivant le calendrier provisoire ci-dessous. Ce calendrier comprend les phases principales et les activités clés du processus de l'évaluation finale du projet. Les délais indiqués peuvent se chevaucher et ne sont qu'approximatifs : ils doivent être déterminés de façon indépendante par l'équipe d'évaluation. L'équipe est chargée d'élaborer un plan de travail plus complet et détaillé dans le cadre du rapport de lancement, et qui soit adapté à leur méthodologie spécifique et aux ressources disponibles.

Tableau 1: calendrier provisoire de l'évaluation

Phase/livrables	Délais indicatifs
<b>1. Phase préparatoire</b>	
- Elaboration des TdR et constitution du GRE	Novembre 2019
- Finalisation et approbation des TdR	Novembre 2019
- Publication de l'appel d'offre	Novembre 2019
- Sélection et recrutement de l'équipe d'évaluation	Décembre 2019
<b>2. Phase de démarrage</b>	Décembre 2019
- Soumission et validation du rapport de démarrage	
<b>3. Phase de terrain</b>	Décembre 2019
<b>4. Phase d'analyse et rapportage</b>	
- Projet de rapport final	Janvier 2020

- Atelier national de partage des résultats	Janvier 2020
- Rapport final	Janvier 2020
<b>5. Phase de dissémination</b>	Janvier 2020

## 18. DUREE DU CONTRAT

Il est à noter que le consultant principal aura 10 jours en plus du nombre total de jours de travail alloués au domaine qu'il couvrira dans l'évaluation. Ces 10 jours sont à répartir sur la durée couverte de l'évaluation et ce pour assurer la coordination, la qualité, la finalisation et la soumission des livrables.

Phase/Livrables	Experts techniques		
	Consultant principal	suppléant	Total jour
Rapport de démarrage	4	3	7
Phase de terrain	15	15	30
Analyse de données, rapport provisoire et annexes	7	5	12
Rapport final et annexes	3	2	5
Atelier de restitution des résultats de l'évaluation	1	1	2
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>21</b>	<b>51</b>

Il est à souligner, également, que le nombre de jours présenté dans le tableau ci-dessus représente une estimation provisoire et que les consultants pourront revoir la répartition de jours entre eux selon l'approche méthodologique qu'ils préconiseront dans la limite de 51 jours.

Les paiements se feront par tranches selon la répartition suivante :

Echéances	Taux
- Approbation du rapport de démarrage	20%
- Approbation du draft du rapport	50%
- Approbation du rapport final	30%

## 19. LISTE DES DOCUMENTS A CONSULTER PAR L'EQUIPE DES EVALUATEURS

### **Documents directement liés au projet de Prévention de la radicalisation et de l'extrémisme**

- Protocole du projet de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent
- Plan cadre de Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF) 2013-2017 ;
- Plan stratégique national pour la consolidation de la paix et de l'Unité nationale ;
- Note conceptuelle Unis dans l'Action «DaO» ;
- Rapports de dépenses financières (FACES) du projet ;
- Rapports de progrès des Plans de Travail annuels ;
- Norme et standard d'évaluation dans le système des Nations Unies ;
- Normes d'éthiques du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (UNEG) ;

### **Documents stratégiques/sectoriels**

- Rapports des ministères concernés ;
- Annuaire statistiques ;
- Rapports des enquêtes pertinentes en relation avec les deux domaines couverts par le Programme Pays.

## **ANNEXES**

### **1. Principes éthiques de UNEG/UNFPA pour la conduite des évaluations (à signer par les évaluateurs):**

Evaluations of UNFPA-supported activities need to be independent, impartial and rigorous. Each evaluation should clearly contribute to learning and accountability. Hence evaluators must have personal and professional integrity and be guided by propriety in the conduct of their business. In particular:

1. To avoid **conflict of interest** and undue pressure, evaluators need to be **independent**, implying that members of an evaluation team must not have been directly responsible for the policy-setting/programming, design, or overall management of the subject of evaluation, nor expect to be in the near future. Evaluators must have no vested interests and have the full freedom to conduct impartially their evaluative work, without potential negative effects on their career development. They must be able to express their opinion in a free manner.
2. Evaluators should protect the anonymity and **confidentiality of individual informants**. They should provide maximum notice, minimize demands on time, and respect people's right not to engage. Evaluators must respect people's right to provide information in confidence, and must ensure that sensitive information cannot be traced to its source. Evaluators are **not expected to evaluate individuals**, and must balance an evaluation of management functions with this general principle.
3. Evaluations sometimes uncover suspicion of wrongdoing. Such cases must be reported discreetly to the appropriate investigative body.
4. Evaluators should be **sensitive to beliefs, manners and customs** and act with integrity and honesty in their relations with all stakeholders. In line with the UN Universal Declaration of Human Rights, evaluators must be sensitive to and **address issues of discrimination and gender equality**. They should avoid offending the dignity and self-respect of those persons with whom they come in contact in the course of the evaluation. Knowing that evaluation might negatively affect the interests of some stakeholders, evaluators should conduct the evaluation and communicate its purpose and results in a way that clearly respects the stakeholders' dignity and self-worth.
5. Evaluators are responsible for the clear, accurate and fair written and/or oral presentation of study limitations, evidence based findings, conclusions and recommendations.

For details on the ethics and independence in evaluation, please see UNEG Ethical Guidelines and Norms for Evaluation in the UN System

<http://www.unevaluation.org/search/index.jsp?q=UNEG+Ethical+Guidelines>

[http://www.unevaluation.org/papersandpubs/documentdetail.jsp?doc\\_id=21](http://www.unevaluation.org/papersandpubs/documentdetail.jsp?doc_id=21)

## 2. Liste des projets Atlas

1. UNFPA : GIN08SRJ : FONDS UJA63;

2. UNESCO : CODE BUDGETAIRE 235GUI3004

3. OIM : PE.003

## 3. Modèle de matrice de l'évaluation

Template 5 - The evaluation matrix

EQ1 : To what extent ...			
Assumptions to be assessed	Indicators	Sources of information	Methods and tools for the data collection
Assumption 1 (see example in Tool 1)			
<p>➤ <i>Evaluators must fill this box with all relevant data and information gathered during the field phase in relation with the elements listed with the 'assumptions to be assessed' column and their corresponding indicators.</i></p> <p><i>The information placed here can stem from: documentary review, interviews, focus group discussions, etc.</i></p> <p><i>Since the filled matrix will become the main annex of the final evaluation report, the evaluation team leader and evaluation manager must ensure that all the information displayed:</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ <i>is directly related to the indicators listed above;</i></li><li>✓ <i>is drafted in a readable and understandable manner;</i></li><li>✓ <i>makes visible the triangulation of data;</i></li><li>✓ <i>the information source (s) are referenced in footnotes.</i></li></ul>			
Assumption 2 (see example in Tool 1)			

Assumption 3 (see example in Tool 1)			
<b>EQ2 : To what extent ...</b>			
<b>Assumptions to be assessed</b>	<b>Indicators</b>	<b>Sources of information</b>	<b>Methods and tools for the data collection</b>
Assumption 1 (see example in Tool 1)			
Assumption 2 (see example in Tool 1)			
Assumption 3 (see example in Tool 1)			

#### 4. Format du rapport de démarrage de l'évaluation :

1. Description du projet ou du programme
2. But(s) –y compris le Tableau des Utilisateurs et des Utilisations de l'évaluation
3. Objectifs
4. Portée
5. Critères
6. Questions d'évaluation
7. Méthodologie d'évaluation
  - Discussion sur les méthodes de collecte de données et les méthodes d'analyse de données
  - Présentation des sources de données clés (y compris la matrice d'évaluation)
  - Discussion sur les méthodes et détails d'échantillonnage
8. Plan de travail
9. Logistique

#### 5. Format du rapport final de l'évaluation

1. Table des matières, y compris la liste des tables des matières et la liste des figures
2. Résumé exécutif (
3. Remerciements (tous ceux qui ont soutenu l'évaluation et ont apporté une coopération et une Collaboration solides pendant le processus)
4. Liste des abréviations et acronymes
5. Introduction (objet de l'évaluation, but de l'évaluation, objectif, portée, utilisation et utilisateurs)
6. Contexte de l'évaluation

7. Méthodologie,
8. Constats Principaux (par critère- chaque question individuelle devra recevoir une réponse)  
+ Conclusions préliminaires (étant donné que toutes les constatations seront numérotées, chaque conclusion devra indiquer clairement ces constatations spécifiques et les numéros des paragraphes correspondants sur lesquels elle est fondée)
9. Conclusions finales
10. Leçons apprises
11. Recommandations (stratégiques et opérationnelles, maximum 5 recommandations prioritaires)
12. Annexes (Termes de référence; liste des personnes interrogées et des sites visités; liste des documents consultés ; plus de détails sur la méthodologie, tels que les instruments de collecte de données, y compris des détails sur leur fiabilité et leur validité ; matrice d'évaluation ; cadre des résultats



## 6. Grille d'examen de la qualité des rapports d'évaluation (EQA)

### Template 13 - Evaluation Quality Assessment Grid and explanatory note

**Title of Evaluation Report:**

**Name of Evaluation Manager:**

**Name of EQA Reviewer (if different to above):**

**Budget and time frame allocated for this evaluation:**

**Overall Assessment:** Note that the overall assessment must address, as a minimum, the following issues: *scope of the evaluation; methodological design; findings and analysis; credibility of data; recommendations; conclusion; executive summary.*

Quality Assessment criteria	Assessment Levels			
	Very Good	Good	Poor	Unsatisfactory
<p><b>1. Structure and Clarity of Reporting</b>  <i>To ensure report is user-friendly, comprehensive, logically structured and drafted in accordance with international standards.</i></p> <p>Checklist of minimum content and sequence required for structure:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i) Acronyms; ii) Exec Summary; iii) Introduction; iv) Methodology including Approach and Limitations; v) Context; vi) Findings/Analysis; vii) Conclusions; viii) Recommendations; ix) Transferable Lessons Learned (where applicable)</li> <li>Minimum requirements for Annexes: ToRs; Bibliography List of interviewees; Methodological instruments used.</li> </ul>	<p>Please insert <u>assessment level</u> followed by your main <u>comments</u>.</p>			
<p><b>2. Completeness and concision of the executive summary</b>  <i>To provide an overview of the evaluation, written as a stand-alone section and presenting main results of the evaluation.</i></p> <p>Structure (paragraph equates to half page max):</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i) Purpose, including intended audience(s); ii) Objectives and Brief description of intervention (1 para); iii) Methodology (1 para); iv) Main Conclusions (1 para); v) Recommendations (1 para). Maximum length 3-4 page</li> </ul>				
<p><b>3. Justification of the design and of the methodological approach</b>  <i>To provide a clear explanation of the following elements/tools</i></p> <p>Minimum content and sequence:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Explanation of methodological choice, including constraints and limitations;</li> <li>Techniques and tools for data collection provided in a detailed manner;</li> <li>Triangulation systematically applied throughout the evaluation;</li> </ul>				

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Details of participatory stakeholders' consultation process are provided.</li> <li>• Details on how cross-cutting issues (vulnerable groups, youth, gender equality) were addressed in the design of the evaluation.</li> </ul>	
<p><b>4. Reliability of Data</b>  <i>To clarify data collection processes and data quality</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sources of qualitative and quantitative data have been identified;</li> <li>• Credibility of primary (e.g. interviews and focus groups) and secondary (e.g. reports) data established and limitations made explicit;</li> <li>• Disaggregated data by gender has been utilized where necessary.</li> </ul>	
<p><b>5. Soundness of the analysis and credibility of the findings</b>  <i>To ensure sound analysis and credible findings</i></p> <p><u>Findings</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Findings stem from rigorous data analysis;</li> <li>• Findings are substantiated by evidence;</li> <li>• Findings are presented in a clear manner</li> </ul> <p><u>Analysis</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Interpretations are based on carefully described assumptions;</li> <li>• Contextual factors are identified.</li> <li>• Cause and effect links between an intervention and its end results (including unintended results) are explained.</li> </ul>	
<p><b>6. Validity of the conclusions</b>  <i>To assess the validity of conclusions</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conclusions are based on credible findings;</li> <li>• Conclusions must convey evaluators' unbiased judgment of the intervention.</li> </ul>	
<p><b>7. Usefulness of the recommendations</b>  <i>To assess the usefulness and clarity of recommendations</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Recommendations flow logically from conclusions;</li> <li>• Recommendations must be strategic, targeted and operationally-feasible;</li> <li>• Recommendations must take into account stakeholders' consultations whilst remaining impartial;</li> <li>• Recommendations should be presented in priority order</li> </ul>	
<p><b>8. Meeting Needs</b>  <i>To ensure that evaluation report responds to requirements (scope &amp; evaluation questions/issues/DAC criteria) stated in the ToR (ToR must be annexed to the report).</i>  <i>In the event that the ToR do not conform with commonly agreed quality standards, assess if evaluators have highlighted the deficiencies with the ToR.</i></p>	